

Journal du 23 juillet 2012

UNE CHARTE ANTI- PESTICIDES



Les remises de label sont précédées d'une démonstration de « bon comportement communal ».

Bien-sûr, il ne s'agit encore que de réduction et l'on est loin encore de « solutions idéales ». Toutefois, la Charte d'entretien des espaces publics a pour vocation de concourir à la diminution de la contamination par les pesticides. Les mesures de qualité réalisées sur les eaux superficielles et souterraines d'Auvergne sont en effet éloquents et si l'agriculture a évidemment une part de responsabilité prépondérante, l'utilisation de désherbants chimiques (voiries, trottoirs, espaces verts) par les communes n'est

pas, non plus, anodine. Cette charte, financée par le Conseil Régional, les départements, les agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne, a donc pour vocation à soutenir techniquement et valoriser les communes qui s'engagent à réduire leur utilisation de pesticides.

Trois niveaux d'engagement, plus ou moins avancés, sont ainsi déterminés.

Afin de remplacer l'utilisation de désherbants chimiques, les services techniques des communes peuvent avoir recours à des techniques

alternatives d'aménagement et de désherbage. Et l'on peut citer le paillage de massifs, l'implantation de fleurs en pied de mur, le brossage régulier des caniveaux, le désherbage mécanique ou thermique.

LES PREMIERS LABELS

Récemment, dix neuf communes de la région Auvergne se sont vues décerner les premiers labels. Et parmi elles, neuf dans le département de du Puy-de-Dôme : Cournon, La Bourboule, Nonette, Ver-taizon, Volvic récompensés en niveau « 1 » pour

« traiter mieux » ; mais aussi Chamalières, Ménérol, Riom et Saint-Germain l'Herm en niveau « 2 » (« traiter moins »). Sans oublier Orcet qui a reçu une mention particulière. D'ores et déjà, d'autres (elles sont seize au total en Auvergne dont Volvic, Saint-Nectaire et Murat-le-Quaire) ont choisi de s'inscrire dans ce mouvement, faisant ainsi preuve de sensibilité à l'environnement. Elles devront toutefois attendre un peu et confirmer leurs efforts pour recevoir leur label.